

Book Review

Michaël Foessel, *Le temps de la consolation* (Paris: Seuil, 2015)

Johann Michel

Journal of French and Francophone Philosophy - Revue de la philosophie française et de langue française, Vol XXIII, No 2 (2015) pp 131-136

Vol XXIII, No 2 (2015)
ISSN 1936-6280 (print)
ISSN 2155-1162 (online)
DOI 10.5195/jffp.2015.695
www.jffp.org



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-No Derivative Works 3.0 United States License.



This journal is operated by the University Library System of the University of Pittsburgh as part of its D-Scribe Digital Publishing Program, and is co-sponsored by the University of Pittsburgh Press

Book Review

Michaël Foessel, *Le temps de la consolation* (Paris: Seuil, 2015)

On peut être surpris de voir aujourd’hui un philosophe s’emparer du thème de la consolation. Surprise dès lors que la consolation ne fait pas partie du réseau des concepts majeurs de l’histoire de la philosophie. Qu’il suffise par exemple de consulter le lexique en vigueur dans les dictionnaires de philosophie, fût-ce le fameux *Vocabulaire technique et critique de la philosophie* (Lalande), pour s’apercevoir que la consolation en est généralement absente. On s’attend de surcroît à voir plutôt des savoirs professionnels comme la psychologie, mieux que la philosophie investir un acte censé panser les plaies du deuil et de la perte.

On se méprendrait cependant si l’on devait considérer cet ouvrage comme une manière d’apporter un nouveau « baume », une nouvelle thérapie à une société désenchantée que l’on dit en manque de repères, d’idéaux et d’idoles. Le philosophe ne cherchera pas ici à mettre l’habit du prêtre ou à s’installer dans le fauteuil du psychanalyste. Il serait donc mal à propos de voir se côtoyer en librairie *Le temps de la consolation* avec les ouvrages à la mode sur le développement personnel. Nul mépris ou posture condescendance toutefois à l’égard de celles et ceux qui pleurent la perte de leurs morts autant qu’à ceux qui tentent de leur apporter le réconfort nécessaire, mais adoption, pour ce spécialiste de Kant, d’une posture qui met la consolation à la lumière de la *critique*. A ce titre, une « philosophie de la consolation » est possible autant que légitime.

Si l’on résistera à faire de la consolation un maître-concept de l’histoire de la philosophie, ce n’est pas le moindre mérite de cet essai que de nous rappeler qu’elle en constitue pleinement un « souci » pour nombre de philosophes, sans doute davantage pour les Anciens – à commencer par les exercices spirituels des stoïciens et des philosophies chrétiens – que pour les Modernes qui semblent, pour nombre d’entre eux, avoir renoncé à « consoler ». Bien que toujours attentif aux signes et aux faiblesses de notre temps pour mieux les soumettre à la critique et à la clinique, cet ouvrage nous offre en même temps une plongée inédite dans l’histoire de la philosophie, avec la consolation comme relief central. On ne boudera pas en passant le plaisir de la lecture d’un texte pour lequel la rigueur des analyses, l’interprétation scrupuleuse des œuvres se conjugue avec l’élégance du style.

Plutôt que de suivre fidèlement l'ouvrage, articulé diachroniquement (la première partie étant consacrée à l'Antiquité et au Moyen-âge, et la seconde à l'époque moderne), nous opterons pour une série de coupes transversales en fonction des intérêts, des apports, des débats que suscite ce nouveau livre de M. Foessel. Rappelons toutefois la portée de cette partition chronologique, au cœur de sa thèse: à la différence des Anciens et des penseurs chrétiens, les Modernes ont abandonné toute philosophie de la consolation. Reste à savoir si une nouvelle philosophie (critique) de la consolation à l'âge (post-)moderne est souhaitable et sous quelles conditions. Tel est le versant reconstructif de la thèse.

Le premier intérêt que l'on peut tirer de la démarche philosophique de l'ouvrage tient dans l'analyse des « grammaires » de la consolation, analyse qui peut s'apparenter méthodologiquement, sans la mimer ou la singer, à celle inaugurée par Michel Foucault dans son archéologie du souci de soi aux époques hellénistiques, romaines et chrétiennes (Voir *l'Herméneutique du sujet*, Paris, Gallimard, 2001). Parler de « grammaires » a l'énorme vertu de montrer que, bien que vécue dans la sphère intime du souffrant et du réconfortant, la consolation obéit à des codifications qui varient socialement et historiquement. Dit autrement, la consolation constitue bien un « jeu de langage » indexé à des « formes de vie » (Wittgenstein) dans lesquelles la dyade au sens de Peirce (consolateur/consolé) se présente en même temps comme triade (règles, codifications...) qui en définit les termes et les actions réciproques. Force est de reconnaître à ce propos la richesse et la diversité du corpus (surtout dans la première partie de l'ouvrage) des « grammaires » de la consolation analysées par notre auteur.

Qu'il s'agisse, sans toutes les citer, des « lettres de consolation » à l'âge classique (lorsque la noblesse guerrière se transforme en noblesse de cours) dans lesquelles « les mots envoyés en échange de la perte dessinent un espace de la souffrance légitime et (...) indiquent la butée au-delà laquelle les effets de la douleur sur le comportement de l'affligé attentent à sa réputation ou, pire encore, transforment sa tristesse en un orgueil tourné contre les exigences de la société » (47). Qu'il s'agisse du partage chez Augustin entre les larmes indues (païennes, terrestres) et les « larmes légitimes » lorsqu'elles perdent leur caractère personnel « pour devenir l'emblème d'une communauté réunie par le souvenir des morts » (58). Qu'il s'agisse encore de l'usage métaphorique de la perte dont use le consolateur (chez Sénèque par exemple) pour déplacer le sens de la perte, de la mort de l'absence, et ce pour mieux les relativiser dans le cours de l'existence (faire voir ainsi la mort du proche comme exil, voyage...). Tous ces exemples attestent à l'envi que l'acte de consolation qui cherche à remédier à la souffrance (présente) de la souffrance (passée), selon la belle expression de Simmel reprise par l'auteur, s'apparente bien à une institution.

Parler de grammaires ou de langage public de la consolation ne revient pas à épouser une sorte de pan-linguisme qui oublierait le jeu des corps

impliqué dans l'acte de consoler. L'ouvrage laisse place à plusieurs reprises à ce que l'on pourrait appeler une *hexis de la consolation*, en tant qu'ensemble de dispositions corporelles tendues vers le réconfort du souffrant (la main sur le visage, le toucher sur la joue, le regard compatissant...). L'iconographie religieuse, l'histoire de la peinture occidentale, chrétienne et au-delà, en sont d'excellents témoignages. C'est surtout dans la conclusion que l'auteur nous livre les plus belles pages consacrées à la grammaire corporelle de la consolation, notamment celle du toucher : « il semble que le consolateur touche le corps de l'autre pour éviter que son mutisme ne soit interprété comme un signe d'indifférence. Il enlacerait faute de trouver quelque chose à dire » (268).

Resterait peut-être à systématiser davantage la dyade consolateur/consolé selon par exemple que le consolateur ait été ou non en même temps la cause de la perte du consolé (comment consoler celui ou celle que l'on a soi-même offensé?), selon le mode interpersonnel ou impersonnel de la relation lorsque qu'une institution comme un Etat ou une Eglise prétend consoler les maux infligés à une communauté (le consolateur est-il un proche ou un tiers institutionnel?). Que dire encore du cas limite de l'auto-consolation pour lequel le consolateur et le consolé se trouvent être une seule et même personne en quelque sorte dédoublée, lorsque chacun se dit des mots à soi-même - parfois à haute voix pour mimer la présence d'un autre -, quand ce n'est pas plus brutalement en absorbant alcool et autre psychotrope pour faire baisser la fièvre de la perte. C'est encore une grammaire de la consolation, bien qu'exercée dans la solitude - *se consoler soi-même comme un autre* -, sans doute plus fréquente dans les sociétés modernes ou post-modernes qui ont en partie perdu ces grands ordres de la consolation (la nature, la communauté...).

Le second intérêt décisif de l'essai de M. Foessel tient dans le procédé d'extension considérable qu'il fait subir à la notion de consolation que d'aucuns pourraient juger excessif (en vertu du principe selon lequel plus on gagne en extension, moins on gagne en compréhension d'un concept). Telle n'est pourtant pas notre lecture qui voit au contraire dans ce procédé des ressources précieuses pour repenser des pans entiers de notre tradition. L'extension en question ne concerne pas seulement - ce qui est acquis depuis au moins les travaux de Freud - la prise en compte de pertes d'objets symboliques (idéaux, communautés...) dont peuvent souffrir les inconsolables, mais touche d'abord à une relecture pénétrante des archétypes de l'histoire de la philosophie. Rappelons que, peut-être à l'exception de Blumenberg, largement traité dans l'ouvrage, la consolation ne saurait explicitement constituer un concept, un thème, un problème que l'on peut tenir comme central parmi les grandes figures de la philosophie occidentale. Que le mot (ou ce qui pourrait l'apparenter, l'essentiel étant son référent) apparaisse ici ou là chez nos philosophes ne suffit pas à en faire un thème canonique. Il y a sans nul doute une certaine gageure à relire les

Confessions (et donc le récit philosophique de la conversion) d'Augustin sous le prisme d'une philosophie de la consolation, encore plus à montrer que la philosophie historique du progrès chez Kant serait une manière de répondre au renoncement à la consolation (« la croyance dans le progrès remplace la consolation que les Anciens déléguaient à la mémoire ») ou que la Raison souveraine dans l'histoire dépliée dans la *Phénoménologie de l'Esprit* sonne le glas de la philosophie de la consolation au nom de la réconciliation du réel et du rationnel (« Le consolateur partage avec les victimes de l'histoire l'affliction devant les ruines, le réconciliateur invite à surmonter la tristesse en ne voyant dans ces décombres que les débris d'un âge qui a fait son temps » 234).

Un peu comme Deleuze mais pour en tirer une autre substance, Foessel fait des bébés dans le dos des grandes figures de l'histoire de la philosophie pour faire fructifier sa propre semence philosophique. Loin d'en faire accoucher des monstruosité conceptuelles, il en ressort plutôt des déplis inédits qui rendent visibles des pans philosophiques jusque-là insoupçonnés. Tout en accordant à la dyade consolateur/consolé la place centrale – c'est-à-dire intersubjective – qu'elle a autant dans les pratiques quotidiennes que dans l'histoire de la pensée, M. Foessel fait de la « perte du monde » (la Nature, la Communauté, le Langage), de la « perte d'un monde » (c'est-à-dire de la désolation), bien au-delà du monde personnel, le motif central de sa relecture de la tradition philosophique. C'est dire que la consolation ou son renoncement permet de *voir autrement* ce qui se dit rarement en ces termes lorsqu'il est question de « monde » chez nos philosophes. Et c'est bien ce motif – qui en fait la signature du philosophe – qui relie étroitement cet ouvrage de M. Foessel avec les précédents, et notamment le dernier en date (*Après la fin du monde. Critique de la raison apocalyptique*, Paris, Seuil, 2012). L'enquête – en cela consiste l'audace de ce mouvement d'extension conceptuelle – touche aussi bien l'acte de consolation dans ses maillages les plus intimes et les plus intersubjectifs que les grands ordres de consolation du monde (la Nature, Dieu, la Communauté) et leurs délitements à l'âge post-moderne. Nul hasard en ce sens si ce mouvement d'extension atteint *in fine* le terrain politique notamment à l'époque moderne où il prend la forme parfois terrifiante de l'Etat qui, au nom de la raison, de la race, ou de la classe, « écrase les fleurs sur son passage », et sacrifie les victimes qui n'ont plus de consolateurs pour rappeler leur souffrance.

Resterait néanmoins à examiner cet Etat post-moderne dont on peut se demander s'il ne s'accompagne pas de nouvelles formes de consolations du fait, depuis les tragédies du siècle dernier, de la nouvelle place de la victime dans les sociétés contemporaines. Conquête électorale oblige, l'Etat doit toujours se montrer médiatiquement à l'écoute, fût-ce pour s'en détourner rapidement par la suite, des victimes du moment. Telle est aussi cette face de la politique de la consolation, moins glorieuse, pour laquelle la visibilité

ostentatoire du gouvernant consolant rime avec conservation du pouvoir. L'ouvrage de M. Foessel pourrait ainsi s'enrichir (la réciproque est vraie également) des recherches menées en anthropologie sur la formation historique de la condition de victime (voir par exemple, D. Fassin et R. Rechtman, *L'empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime* Paris, Flammarion, 2007). Non que l'Etat aurait nécessairement renoncé au fantasme de la réconciliation (le choc des totalitarismes en a toutefois ébranlé sérieusement les fondations et les certitudes), mais toujours est-il que l'on assiste bel et bien depuis plusieurs décennies à un retour de « l'Etat consolateur », moins sans doute de la perte d'un « monde » que des souffrances des gens ordinaires. Si le temps de la consolation a peut-être déserté la philosophie moderne, force est de reconnaître que la demande sociale de consolation, corrélée à une offre politique toujours à l'affût, reste toujours très forte.

Le troisième intérêt de l'ouvrage de M. Foessel tient dans la typologie de la consolation qu'il met en exergue dès l'introduction. C'est à travers elle que se dessine la philosophie de la consolation, si l'on ose dire. A un extrême, on trouve la figure de l'inconsolable qui refuse d'admettre la perte et se perd lui-même dans la mélancolie. Il n'est pas question bien entendu de regarder, avec la hauteur du surhomme, celui qui ne parvient pas à se relever, simplement de regretter l'impossibilité de celui qui ne peut plus se possibiliser. A l'autre extrême, il y a la figure du réconcilié qui culmine, comme on l'a vu, dans l'archétype hégélien, celui qui, grâce au travail du négatif (la négation de la négation), parvient à générer une positivité cependant « trop vite rassasiée » parce qu'il « prend pour argent comptant les idéaux d'une vie normée qui sont brandis pour faire barrage à la puissance transgressive du chagrin » (21). Reste une dernière figure, celle à partir de laquelle une philosophie (critique) de la consolation acquiert sa pleine légitimité parce qu'elle peut se traduire en protestation éthique : « A l'opposé du renoncement satisfait, l'inconsolé admet sa perte, c'est-à-dire qu'il la conçoit comme une privation intolérable. Mais il ne prétend pas pour autant savoir avec certitude ce qu'il a perdu : ce doute le sépare de l'inconsolable qui n'exige rien d'autre que la restauration de l'objet d'amour, et sombre le plus souvent dans la mélancolie » (21).

Autant les figures de l'inconsolable et surtout du réconcilié sont omniprésentes dans *Le temps de la consolation*, autant on peut s'étonner que la figure de l'inconsolé n'apparaisse pas de manière systématique (par exemple sous la forme d'un chapitre distinct). Serait-ce là la confession que cette figure soit si difficile à dessiner, comme si nous devions sans cesse osciller entre l'inconsolable et le réconcilié ? Accorder un traitement distinct à la figure de l'inconsolé, comme dépassement accompli, reviendrait sans doute trop pour l'auteur à épouser le modèle du traité du savoir absolu, en contradiction même avec cette figure par excellence de la finitude. C'est davantage dans quelques descriptions minutieuses de gestes extraordinaires

dans une prose et dans une éthique qui ne sont pas sans rappeler celles que l'on peut rencontrer chez Paul Ricoeur (voir notamment *Vivant jusqu'à la mort*, Paris, Seuil, 2007), dans la lecture de certains textes littéraires (voir notamment les superbes pages consacrées aux *Pompes funèbres* de Jean Genet), dans l'interprétation des tragiques grecs que Michael Foessel laisse entrevoir des traces et des témoignages de l'inconsolé, pour mieux en souligner l'exigence et l'exceptionnalité.

Johann Michel

EHESS - Paris